

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le Mercredi 27 Janvier 2021 à 20h00 à la salle de la Danoterie, sous la présidence de Jérôme Ricordel, Maire.

**Date de convocation de l'assemblée : 20/01/2021**

**PRESENTS :** Jérôme Ricordel, Régis De Barmon, Solène Migliorati, Didier Mouraud, Laetitia Barreau, Didier Martin, Karen Pitré, Frédérique Tressel, Clarisse Ollivier, Emmanuel Raoult, Géneviève Menoret, Florian Boyère, Erwan Genet, Catherine Laillé, Alexandra Guiho, Stephane Poulain, Aurélie de Cassagnac, Annabelle Mazan, Philippe Mahé.

**SECRETAIRE DE SÉANCE :** Emmanuel Raoult

M. Le Maire souhaite à l'ensemble des élus et aux fégréacais, une bonne et heureuse année 2021 avec le souhait de retrouver rapidement les liens sociaux.

### **1- Approbation du Compte-Rendu du 09/12/2020 :**

M. Philippe Mahé indique qu'il y a une erreur de genre au premier point du procès-verbal, il est écrit Mme au lieu de M.

De même au point deux du procès-verbal, il est indiqué : « M. Philippe Mahé expose que la commission, compte tenu de l'inflation, aurait pu faire le choix de ne pas augmenter les tarifs mais cette solution n'a pas été retenue ».

Or M. Philippe Mahé voulait indiquer : « compte tenu de la faible inflation et du contexte de confinement... ».

*Vote à l'unanimité*

### **2- Subventions 2021 :**

*Rapporteur : Didier Mouraud*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de subventionner les associations mentionnées dans le document annexé à la présente délibération, d'inscrire la somme correspondante au Budget Primitif 2021, de donner mandat au Maire pour l'exécution de cette décision, et de transmettre la présente délibération et son annexe à M. Le Sous-Préfet et à M. le Receveur municipal.

*Vote à l'unanimité*

### **3- Règlement Marché alimentaire :**

*Rapporteur : Laetitia Barreau*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la création d'un marché au Centre Bourg, approuve le règlement intérieur de ce marché, et autorise M. le Maire à établir tous les actes nécessaires à l'engagement et au bon déroulement de ce marché.

*Vote à l'unanimité*

### **4- CDG44 : Avenant à l'expérimentation de la médiation préalable :**

*Rapporteur : Jérôme Ricordel*

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de conclure un avenant à la convention d'expérimentation de la médiation préalable obligatoire signée avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique, afin de proroger ladite expérimentation jusqu'au 31 décembre 2021, et d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant.

*Vote à l'unanimité.*

### **5- SYDELA : Modification des statuts :**

*Rapporteur : Florian Boyère*

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver les nouveaux statuts du SYDELA et leurs annexes, d'approuver la modification du périmètre du SYDELA, suite à l'intégration de la Communauté

d'agglomération CAP ATLANTIQUE et au transfert de la commune de VILLENEUVE-EN-RETZ vers le collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz, et dit que la présente délibération sera notifiée à M. le Président du SYDELA.

*Vote à l'unanimité.*

## **6- Compte-rendu de commissions et délégation :**

Commission Communication : Un rendez-vous a été pris avec le nouvel imprimeur. La charte graphique du bulletin municipal va être revue. Le prochain bulletin sortira en Avril.

Les panneaux d'information devraient arriver courant Mars et une formation au logiciel sera également organisée.

Commission tourisme : La commission propose différents travaux sur les 3 sites touristiques de la commune (signalétiques, peinture, poubelles...).

Préparation également de l'animation du 5 et 6 juin 2021.

Les Musicales de Redon : Rencontre avec l'association en décembre afin de proposer un spectacle de clarinette le 10/07/2021 à l'EHPAD et à l'Eglise de Fégréac. Une participation est demandée à la commune. Un bilan sera fait à l'issue.

Marché centre bourg : La place de la Danoterie pose vraiment des difficultés autant pour les exposants, que pour les clients qui ne souhaitent pas descendre ou au contraire qui ont des difficultés pour remonter leurs courses. La commission a accepté que le marché retourne sur le parking du centre bourg. Néanmoins, une réflexion doit s'engager pour un nouvel emplacement du marché.

Préparation de l'animation du mois d'avril sur le thème de Pâques.

Médiathèque : Rencontre avec la SPL La Roche afin d'organiser mi-juillet des animations en direction des jeunes et en lien avec la Médiathèque.

Commission voirie : Réunion avec les riverains de la Bande Jolie (17 « maisons présentes » sur 23). La commission s'est également réunie pour proposer les travaux à réaliser en 2021 et pour continuer à travailler sur la rue de la Bande Jolie.

Inventaire Bocager : la consultation s'est terminée le 30/12/2020. Une nouvelle réunion est prévue jeudi 28 janvier avec le groupe de travail.

Bâtiment : Des devis ont été demandés pour le cloisonnement de la mezzanine de la salle des sports.

CME : Mise en place des projets d'ateliers (pâtisserie, création de nichoirs ou hôtel à insectes, et gestes de premiers secours). Réflexion sur l'aménagement d'un skate-park.

Commission enfance-jeunesse : La commission va travailler sur le projet de skate-park permettant ainsi aux enfants du CME d'être accompagnés. Une commission extra-municipale avec les jeunes sera également mise en place.

Travail d'Intérêt Général : Un dossier de partenariat entre la commune et l'agence du TIG va être lancé.

CCAS-Restos du Cœur : Vendredi et Samedi matins dernier, une collecte de denrées a été organisée avec les membres du CCAS, les élus et les bénévoles des Restos du Cœur.

Commission Santé Redon Agglomération : Le groupe de travail 44 (St Nicolas de Redon, Avessac, Fégréac) continue la réflexion et discussion pour mettre en commun des communications afin de faire venir des médecins. Comment se démarquer et démontrer les atouts de la commune et du Pays de Redon.

M. Philippe Mahé expose qu'il s'agit d'un système libéral et qu'il n'y a pas assez de médecins. Une autre piste serait un médecin salarié.

M. Le Maire répond qu'il n'y a aucune piste écartée et qu'une réflexion générale sur le Pays de Redon est en cours.

Mme Solène Migliorati complète en soulignant que les apports de Redon Agglomération ne sont pas négligeables et que la commune continue toujours à réfléchir sur cette question.

Redon Agglomération : -Réflexion en cours sur le plan climat pour trouver des pistes de réduction Carbone. Il s'agit d'un important travail avec des enjeux forts.

-Poursuite du projet Confluences 2030 avec la mise en place de passerelles au niveau de la Digue qui sera fixe et au niveau du port de Redon qui sera hydraulique.

-Lourd impact financier de la COVID pour Redon Agglomération.

-Mise en place du « cartable numérique » avec un point sur la sécurisation des systèmes informatiques.

## **11- Informations et Questions diverses :**

SYDELA : Présentation à l'ensemble des élus des compétences du SYDELA.

### Projet Eolienne :

M. le Maire expose au conseil municipal que suite à la commission plénière, une énième entreprise a fait une demande pour installer des éoliennes. Une réunion des Maires du 44 du Pays de Redon a été organisée pour discuter de ce sujet. Un même constat : le poids de la commune est très relatif. Il faut arriver à maîtriser le foncier pour répondre plus facilement aux sociétés.

M. Florian Boyère indique qu'il faut se poser deux questions, à savoir : est-ce qu'on émet un avis favorable ou non ? et sous quelles conditions, et quel type d'installation ?

M. le Maire répond qu'il faut avoir la maîtrise du foncier pour pouvoir faire ces choix.

M. Philippe Mahé demande comment faire devant ces grandes sociétés ? Il faudrait anticiper et voir pour garder la maîtrise et n'être pas pris au dépourvu.

M. le Maire explique qu'il y a un cadre juridique à vérifier préalablement. Et qu'une société peut très bien porter le projet et le revendre après à une autre entreprise.

M. Stéphane Poulain indique qu'aujourd'hui, il s'agit d'éolienne mais qu'il pourrait s'agir de d'autres types d'énergies vertes.

M. Florian Boyère demande comment peut-on faire pour avoir un contrôle de l'ensemble des énergies et comment on se positionne en sachant que peut-être demain il y aura une obligation de produire de l'énergie verte.

M. Emmanuel Raoult souligne qu'il ne faut pas non plus trop anticiper car on ne connaît pas l'avenir.

Mme Catherine Lailié explique également qu'il y a des problèmes lors des transmissions des exploitations agricoles lorsqu'il y a des parcs éoliens sur les terres.

M. le Maire souligne qu'il y a trop d'enjeux financiers pour ces sociétés mais qu'il est important de se positionner.

### Antenne orange :

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il n'a eu pour le moment aucun retour d'Orange. A St Nicolas, le Maire a été mis en défaut par Orange pour non-accomplissement de son devoir de police. L'entreprise Free a envoyé un courrier d'information à Fégréac, comme à l'ensemble des communes pour indiquer l'installation de la 5G sur ces antennes.

### Grève du 26 janvier :

5 enseignants de l'école publique ont fait grève, 20 enfants ont donc été accueillis par le service minimum mis en place.

EHPAD des 3 Rivières : L'EHPAD a fait ses vœux auprès des résidents, en présence de M. le Maire.

Dépôts sauvages : Il y a toujours de nombreux dépôts sauvages. Un dépôt de plainte a été fait.

Terrains en friches : Des courriers ont été envoyés aux propriétaires dont les terrains sont peu entretenus.

EPTB Vilaine : Réunion avec les différents acteurs utilisant les marais pour trouver un niveau d'eau acceptable pour tous.

Bulletin municipal : Mme Aurélie De Cassagnac informe que son quart de page dans le bulletin restera au nom « Pour Fégréac ».

M. le Maire souligne également que chacun doit respecter sa partie et son nombre de lignes.

Environnement : Le 02/02/2021 : journée mondiale de la biodiversité. Un comptage des oiseaux est prévu le 30 et 31/01/21. Le gouvernement fait un plan de relance pour la plantations des haies.

Le Maire clôt le conseil à 22h26

Le Maire Jérôme Ricordel

Prochain Conseil municipal : 30/03/2021 à 20h

